



Rapport statistique sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels pour 2022-2023

Publié : le 2023-12-17

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la présidente du Conseil du Trésor, 2023

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

No de catalogue BT1-48F-PDF
ISSN: 2561-3553

Ce document est disponible sur le site Web du gouvernement du Canada à l'adresse www.canada.ca

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Access to Information and Privacy Statistical Report for 2022-
2023 Fiscal Year

Rapport statistique sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels pour 2022-2023

De : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Sur cette page

- [Introduction](#)
- [Rendement et sommaire statistique](#)
- [Analyse des tendances](#)

Introduction

La Loi sur l'accès à l'information (LAI) et la Loi sur la protection des renseignements personnels sont toutes deux entrées en vigueur le 1^{er} juillet 1983.

L'alinéa 70(1)d) de la LAI attribue à la présidente du Conseil du Trésor, à titre de ministre désignée, la responsabilité de recueillir des données statistiques sur une base annuelle et de publier un rapport contenant un résumé de ces statistiques. Ces statistiques sont utilisées pour évaluer le rendement des programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) du gouvernement du Canada (GC).

Le présent rapport présente des renseignements statistiques sur les programmes d'AIPRP du GC à l'échelle des institutions fédérales assujetties à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Chaque institution assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dépose également un rapport annuel au Parlement sur son application de chaque loi. Ces rapports sont accessibles à partir des sites Web des institutions.

Le jeu complet de données statistiques pour 2022-2023 sera accessible à partir du [Portail de données ouvertes](#) du gouvernement du Canada.

Exclusion des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a reçu 77,9 % des demandes d'accès à l'information et 22,8 % des demandes de renseignements personnels reçues par le gouvernement du Canada en 2022-2023 (y compris 85,1 % des demandes de renseignements personnels émanant de ressortissants étrangers à l'extérieur du Canada), dont la majorité concernaient des renseignements relatifs aux demandes d'immigration des clients.

Comme la nature et le volume des demandes reçues par IRCC diffèrent considérablement de l'ensemble des demandes reçues pour l'ensemble du système d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels, les données d'IRCC sont exclues du présent rapport.

De plus amples renseignements sur les programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels d'IRCC sont disponibles dans son [Rapport annuel de 2022-2023 sur la Loi sur l'accès à l'information](#) et son [Rapport annuel de 2022-2023 sur la Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Principales observations sur le volume de demandes et le rendement

Données du programme d'accès à l'information

En ce qui a trait aux demandes ayant été formulées en vertu de la LAI, en 2022-2023, les demandes reçues, fermées et reportées continuent d'augmenter comparativement aux années antérieures, totalisant 52 377, 48 308 et 32 637 respectivement. Le nombre de pages traitées a diminué par rapport à l'année antérieure, totalisant 8 260 971.

En termes de rendement, à l'échelle du gouvernement, 72,3 % des demandes d'accès à l'information ont été fermées dans le cadre des délais prescrits par la loi. Au niveau institutionnel, 54,2 % des institutions ont atteint la cible de fermeture des demandes d'accès à l'information de 90 % en matière de rendement dans les délais prescrits.

Données du programme de la protection des renseignements personnels

En ce qui concerne les demandes ayant été formulées en vertu de la *Loi sur les renseignements personnels*, en 2022-2023, les demandes ayant été reçues et fermées ont continué d'augmenter comparativement aux années antérieures, totalisant 81 679 et 81 932, respectivement. Les demandes ayant été reportées ont diminué comparativement aux années antérieures, pour un total de 36 301. Le nombre de pages ayant été traitées a également diminué comparativement aux années antérieures, totalisant 7 717 559.

En juillet 2022, le GC a étendu le droit d'accès à toutes les personnes, globalement, leur permettant de présenter une demande d'accès à leurs renseignements personnels en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2022-2023, 1 123 demandes de renseignements personnels ont été reçues de citoyens étrangers provenant de l'extérieur du Canada.

En termes de rendement, à l'échelle du gouvernement, 72,7 % des demandes pour des renseignements personnels ont été fermées dans les délais prescrits par la loi. Au niveau institutionnel, 60,8 % des institutions ont respecté la cible en matière de rendement en fermant 90 % des demandes pour des renseignements personnels dans les délais prescrits par la loi.

Rendement et sommaire statistique

Les tableaux 1 à 4 présentent un résumé des résultats par rapport aux indicateurs de rendement clés et aux principaux points de données des programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels au cours des trois derniers exercices financiers, de 2020-2021 à 2022-2023.

Tableau 1 : Indicateurs de rendement clés du programme d'accès à l'information, de 2020-2021 à 2022-2023

Indicateurs de rendement clés	Résultat : 2020-2021	Résultat : 2021-2022	Résultat : 2022-2023	Augmentation ou diminution de 2021-2022 à 2022-2023
Pourcentage de demandes d'accès à l'information traitées dans les délais prescrits par la loi ¹.	65,1 %	70,7 %	72,3 %	augmentation de 1,6 point de pourcentage
Pourcentage des institutions qui répondent à 90 % ou plus des demandes d'accès à l'information dans les délais prescrits par la loi ².	49,6 %	55,8 %	54,2 %	diminution de 1,6 point de pourcentage

- 1 La *Loi sur l'accès à l'information* établit un délai de 30 jours pour répondre aux demandes d'accès à l'information et autorise la prorogation de ce délai de 30 jours pour des raisons limitées et spécifiques.
- 2 Les résultats présentés dans ce rapport diffèrent de ceux publiés dans le *Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023 – Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*, car ce dernier inclut les données d'IRCC.

Tableau 2 : Indicateurs de rendement clés du programme de protection des renseignements personnels, de 2020-2021 à 2022-2023

Indicateurs de rendement clés	Résultat : 2020-2021	Résultat : 2021-2022	Résultat : 2022-2023	Augmentation ou diminution de 2021-2022 à 2022-2023
Pourcentage de demandes de renseignements personnels traitées dans les délais prescrits par la loi ³.	62,9 %	70,0 %	72,7%	augmentation de 2,7 points de pourcentage
Pourcentage des institutions qui répondent à 90 % ou plus des demandes de renseignements personnels dans les délais prescrits par la loi ⁴.	51,0 %	64,2 %	60,8 %	diminution de 3,4 points de pourcentage

- ³ La *Loi sur la protection des renseignements personnels* établit un délai de 30 jours pour répondre aux demandes de renseignements personnels et autorise la prolongation de ce délai de 30 jours pour des raisons limitées et spécifiques.
- ⁴ Les résultats présentés dans ce rapport diffèrent de ceux publiés dans le *Rapport sur les résultats ministériels 2022-2023 – Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*, car ce dernier inclut les données d'IRCC.

Tableau 3 : Points de données clés du programme d'accès à l'information, de 2020-2021 et 2022-2023

Point de données	Résultat : 2020-2021	Résultat : 2021-2022	Résultat : 2022-2023	Augmentation ou diminution de 2021-2022 à 2022- 2023
Nombre de demandes reçues	38 117	45 334	52 377	augmentation de 15,5 %
Nombre de demandes fermées	30 989	40 889	48 308	augmentation de 18,1 %
Nombre de demandes reportées	24 088	28 585	32 637	augmentation de 14,2 %
Nombre de prorogations appliquées à des demandes fermées	9 746	15 198	16 747	augmentation de 10,2 %
Pourcentage de demandes fermées dont les renseignements ont été divulgués	63,4 %	66,8 %	68,7 %	augmentation de 1,9 point de pourcentage
Nombre de demandes de consultation reçues	4 759	6 513	6 402	diminution de 1,7 %
Nombre de demandes de consultation fermées	4 696	6 498	6 612	augmentation de 1,8 %
Nombre de pages traitées pour les demandes fermées	7 628 868	8 752 652	8 260 971	diminution de 5,6 %
Coût total de fonctionnement du programme d'accès à l'information	77 723 116 \$	83 202 144 \$	95 694 045 \$	augmentation de 15 %

Tableau 4 : Points de données clés du programme de protection des renseignements personnels, 2020-2021 et 2022-2023

Point de données	Résultat : 2020-2021	Résultat : 2021-2022	Résultat : 2022-2023	Augmentation ou diminution de 2021-2022 à 2022- 2023
Nombre de demandes reçues	55 137	68 096	81 679 ⁵	augmentation de 19,9 % ⁶
Nombre de demandes fermées	49 178	66 696	81 932	augmentation de 22,8 %
Nombre de demandes reportées	34 751	36 535	36 301	diminution de 0,6 %
Nombre de prorogations appliquées à des demandes fermées	7 398	15 462	13 879	diminution de 10,2 %
Pourcentage de demandes fermées dont les renseignements ont été divulgués	74,8 %	73,3 %	69,6 %	diminution de 3,7 points de pourcentage
Nombre de demandes de consultation reçues	219	196	177	diminution de 9,7 %
Nombre de demandes de consultation fermées	197	214	171	diminution de 20,1 %
Nombre de pages traitées pour les demandes fermées	6 178 716	8 532 891	7 717 559	diminution de 9,6 %
Nombre d'atteintes substantielles à la vie privée signalées ⁷	244	427	305	diminution de 28,6 %

Coût total de fonctionnement du programme de protection des renseignements personnels	60 051 005 \$	67 509 390 \$	73 346 139 \$	augmentation de 8,6 %
--	---------------	---------------	---------------	-----------------------

- 5 En 2022-2023, 1 123 demandes de renseignements personnels ont été reçues de la part de ressortissants étrangers à l'extérieur du Canada en raison de l'entrée en vigueur du *Décret d'extension n° 3 de la Loi sur la protection des renseignements personnels*, qui étend à tout individu, qu'il se trouve au Canada ou à l'étranger, le droit d'accéder aux renseignements personnels dont les institutions fédérales disposent à son sujet, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- 6 8,3 % de l'augmentation de 13 583 demandes de 2021-2022 à 2022-2023 est attribuable à l'entrée en vigueur du *Décret d'extension n° 3 de la Loi sur la protection des renseignements personnels*.
- 7 Une atteinte à la vie privée sous-entend une collecte, une utilisation, une divulgation, une conservation ou une élimination de renseignements personnels inappropriée ou non autorisée. Une atteinte est considérée comme une atteinte substantielle à la vie privée si elle a trait à des renseignements personnels sensibles et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle cause un préjudice grave à l'individu.

Analyse des tendances

La présente section fournit une analyse des tendances des résultats par rapport aux indicateurs de rendement clés et aux points de données clés des programmes d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels au cours des 10 derniers exercices financiers, de 2013-2014 à 2022-2023. En ce qui concerne les atteintes substantielles à la vie privée, les données historiques présentées dans ce rapport sont disponibles de 2019-2020 à 2022-2023.

Chaque bouton radio ci-dessous correspond à un graphique des tendances d'un ou de plusieurs des indicateurs de rendement clés et points de données clés. Pour afficher un graphique, sélectionner l'un des boutons

radio.

Analyse des tendances des données du programme d'accès à l'information

*** Sélectionner l'un des boutons radio pour afficher un graphique : (obligatoire)**

- Indicateurs de rendement clés du programme d'accès à l'information.
- Demandes d'accès à l'information reçues, fermées et reportées.
- Demandes d'accès à l'information reportées par année de réception et statut.
- Prorogations appliquées sur des demandes d'accès à l'information fermées.
- Demandes d'accès à l'information fermées dont les renseignements ont été divulgués.
- Consultations en lien avec des demandes d'accès à l'information.
- Pages traitées pour des demandes d'accès à l'information fermées.
- Coût total de fonctionnement du programme d'accès à l'information.

Analyse des tendances des données du programme de protection des renseignements personnels

*** Sélectionner l'un des boutons radio pour afficher un graphique : (obligatoire)**

- Indicateurs de rendement clés du programme de protection des renseignements personnels.
- Demandes de renseignements personnels reçues, fermées et reportées.
- Demandes de renseignements personnels reportées par année de réception et statut.
- Prorogations appliquées sur des demandes de renseignements personnels fermées.
- Demandes de renseignements personnels fermées dont les renseignements ont été divulgués.
- Consultations en lien avec des demandes de renseignements personnels.
- Pages traitées pour les demandes de renseignements personnels fermées.
- Atteintes substantielles à la vie privée signalées.
- Coût total de fonctionnement du programme de protection des renseignements personnels.

Date de modification :

2023-12-20